SYNDICAT MIXTE
DU PAYS DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE (SMPVD)

REGISTRE DU LOGEUR

Nom de l'hébergement :		Mois de :
Adresse de l'hébergement :		
Nom et prénom du propriétaire et/ou gérant :		N° Siret :
Tarif applicable suivant classement (*)		

Dates	Nombre de nuits	Nb de personnes hébergées	Nb de personnes exonérées	Total nuitées taxées	Taxe encaissée
du / / 2016 au / / 2016	A	B	C	A x (B-C) = D	D x Tarif
TOTAUX					€

Somme arrêtée en toutes lettres :	Signature :

(*) TARIFS SELON CLASSEMENT	Hôtel - Meublé - Résidence de tourisme : NC = 0,55 € / 1* = 0,55 € / 2* = 0,77 € / 3* = 0,99 € / 4* = 1,21 € / 5* = 3,30 €	Palace : 4,40 €	Chambre d'hôtes : 0,77 €	Camping, caravanage et hébergement de plein air : 1 et 2* = 0,22 € / 3, 4 et 5* = 0,50 €	Aire de camping-car : 0,83 €

INFORMATIONS

taxesejour.valleedordogne@gmail.com
A renvoyer à : Office de Tourisme Vallée de la Dordogne
L' Hospitalet - 46500 ROCAMADOUR